



Parcours Logistique hospitalière

Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux - Non ouverte 2024-2025



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Chalon-sur-
Saône



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Cette licence professionnelle s'adresse aux diplômés de L2, de BTS et de BUT qui ont des bases en informatique, en gestion et une bonne maîtrise de l'anglais, elle comprend les modules basiques correspondant aux nouveaux besoins exprimés par les établissements de santé publics ou privés et les entreprises prestataires, elle est ouverte en formation initiale, continue intégrée, en contrat de professionnalisation et d'apprentissage, les candidats sont choisis sur dossier et éventuellement entretien.

Objectifs

Par leur connaissance des méthodes de maîtrise des flux, ils seront aptes -d'assumer au mieux son rôle professionnel, ses missions et responsabilité dans la gestion de des flux matières, patients, Il seront aptes à identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels et d'assurer la coordination de ces différents rôles et compétences pour la cohérence et l'efficacité de l'ensemble, ils pourront assurer le pilotage et la traçabilité de l'ensemble des opérations logistiques, et acquérir et maintenir à jour ses connaissances.

Compétences acquises

Organiser la chaîne logistique dans les établissements de santé qui doit s'appuyer sur la connaissance de la logistique- manager les ressources et les flux qui intègre la connaissance du droit du travail-mettre en œuvre la digitalisation avec la mise en place des NTIC comme l'EDI, les codes à barres, les puces RFID, les QR codes et la traçabilité dans les établissements de soins comme la gestion des produits pharmaceutiques-transporter les marchandises et les personnes, il faut apprendre à ,gérer les flux spécifiques de patients, des urgences, les flux matières, les parcs automobiles et les marchandises spécialisées-mettre en œuvre la démarche qualité et l'optimisation dans les établissements de soins comme la gestion des différents types de déchets qui intègre le développement durable, l'utilisation de la T2A-assurer la qualité et la sécurité à un niveau de performance et d'efficacité depuis les fournisseurs des établissements de soins jusqu'au patient.

Organisation

Contrôle des connaissances

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle - Version en vigueur au 5 avril 2024

Article 11 :

Les parcours de formation sont structurés en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition



de blocs de connaissances et de compétences. Sont proposées aux étudiants des progressions pédagogiques adaptées qui prennent en compte leurs acquis antérieurs et leur projet personnel et professionnel.

Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.

Pour chaque mention de licence professionnelle, les établissements explicitent ses caractéristiques et, notamment, les attendus et les exigences des parcours qui y conduisent, ainsi que ses débouchés.

Les unités d'enseignement validées donnent lieu à l'obtention de crédits européens, dans les conditions fixées à l'article 8 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Article 12 : (modifié par arrêté du 15 février 2023 – art. 1)

La commission de la formation et de la vie universitaire ou l'instance en tenant lieu fixe modalités de contrôle de connaissances et de compétences en fonction :

- des objectifs spécifiques de chaque licence professionnelle ;
- des types diversifiés de parcours proposés aux étudiants, compte tenu de leurs acquis antérieurs.

Les établissements arrêtent également, pour chacune des formations, les modalités d'obtention du diplôme qui

font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Cette compensation respecte la progressivité des parcours.

Elle s'effectue au sein des unités d'enseignement définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

De même les blocs de connaissances et de compétences peuvent être affectés d'un coefficient qui peut varier de 1 à 2.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent.

Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

La délivrance du diplôme est subordonnée à la présentation d'au moins une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe et reconnue au niveau international et par le monde socioéconomique.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Admission

Attendus / Pré-requis

L'étudiant titulaire de la licence professionnelle Logistique et pilotage des flux, logistique hospitalière aura acquis les compétences pour :

- organiser la chaîne logistique dans les établissements de santé
- manager les ressources et les flux
- mettre en œuvre la digitalisation avec la mise en place des NTIC, comme l'EDI, les codes à barres, les puces RFID, les QR codes
- mettre en œuvre la traçabilité dans les établissements de soins
- transporter les marchandises et les personnes
- gérer les flux spécifiques de patients, des urgences, les flux matières, les parcs automobiles
- mettre en œuvre la démarche qualité et l'optimisation de la gestion des différents types de déchets qui intègre le développement durable et l'utilisation de la T2A



- assurer la qualité et la sécurité à un niveau de performance et d'efficience depuis les fournisseurs des établissements de soins jusqu'au patient

Infos pratiques

Contacts

Scolarité

Scolarité IUT

☎ 03.85.42.44.62

✉ scola@iutchalon.u-bourgogne.fr



Programme

Licence professionnelle

SEMESTRE 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C1 - Organiser la chaîne logistique	Compétence						4 crédits
Logistique	Ressource		10h	20h			
Aide à la décision	Ressource		10h				
C2 - Manager les ressources et les flux	Compétence						5 crédits
Aide à la décision	Ressource		20h				
Management	Ressource			10h			
Droit du travail	Ressource		10h	10h			
C3 - Mettre en oeuvre la digitalisation	Compétence						3 crédits
Techniques d'enquêtes	Ressource			20h			
Aide à la décision	Ressource			10h			
C4 - Transporter les marchandises et les personnes dans un établissement de santé	Compétence						4 crédits
Gestions de parcs	Ressource			16h			
Flux patients et gestion flux matières	Ressource			12h			
C5 - Mettre en oeuvre une démarche qualité et d'optimisation dans un établissement de santé	Compétence						3,5 crédits
Economie de la santé	Ressource		15h				
Développement durable et gestion des déchets	Ressource			10h			
C6 - Professionnalisation	Compétence						8 crédits
Projets tuteurés et/ou engagement professionnel dans les organisations	Ressource			200h			

SEMESTRE 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C1 - Organiser la chaîne logistique	Compétence						3,5 crédits
Contrôle de gestion	Ressource		10h	10h			
Anglais	Ressource			15h			
C2 - Manager les ressources et les flux	Compétence						2 crédits
GRH	Ressource			10h			
Stratégie	Ressource			16h			
C3 - Mettre en oeuvre la digitalisation	Compétence						3,5 crédits
NTIC	Ressource			15h			
Recherche opérationnelle	Ressource			20h			



C4 - Transporter les marchandises et les personnes dans un établissement de santé	Compétence		3 crédits
Droit hospitalier	Ressource	12h	
Achats transport et accréditation	Ressource	20h	
C5 - Mettre en oeuvre une démarche qualité et d'optimisation dans un établissement de santé	Compétence		4,5 crédits
Economie de la santé	Ressource	15h	
Qualité en établissement de santé	Ressource	25h	
Règlementation des produits pharmaceutiques	Ressource	10h	
C6 - Professionnalisation	Compétence		16 crédits
Stage	Stage		